

Gonzague de Reynold : 1880-1970 : membre correspondant honoraire de la Société jurassienne d'Emulation

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **73 (1970)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notice nécrologique

GONZAGUE DE REYNOLD

1880 - 1970

membre correspondant honoraire
de la Société jurassienne d'Emulation

Gonzague de Reynold, ce grand seigneur de l'histoire, vient de s'éteindre, mais sa pensée, son autorité morale doivent encore jouer un rôle important en Suisse, et surtout dans l'ancien évêché de Bâle. Avant de montrer la nature des liens qui unissaient ce patricien au Jura, rappelons peut-être que, dans ses investigations historiques et politiques, il procéda par « cercles concentriques », s'intéressant d'abord à son Canton et République de Fribourg, se penchant ensuite sur les problèmes suisses, pour déboucher enfin sur l'Europe et l'étude de son visage futur. Lorsque sa pensée évoluait dans un cercle national, comment en arriva-t-il à évoquer le Jura, une région que l'on connaissait fort peu au début du XXe siècle ? C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans la première partie de notre étude. Après la première guerre mondiale, Reynold s'occupera surtout du sort de notre continent et couronnera ses recherches par la magistrale synthèse en huit volumes intitulée *La Formation de l'Europe*. Il reparlera du Jura dès 1965, jugeant que les problèmes qui s'y posent risquent d'empoisonner l'atmosphère politique de la Confédération tout entière ; ses articles de la « Tribune de Genève » et son livre *Destin du Jura* sont encore dans toutes les mémoires.

A son retour d'Allemagne, vers 1905, Reynold cherche à montrer l'originalité et la valeur de la civilisation helvétique, se rattachant donc au courant qui veut exprimer le génie du lieu. N'écrit-il pas à cette époque : « Ce serait l'éternel honneur d'une carrière d'écrivain, (...) si nous pouvions restaurer l'ancienne *culture suisse* à laquelle nous devons l'indépendance de nos esprits¹. » Dès lors, il nous semble normal que le futur auteur de *Cités et Pays suisses* se soit intéressé au Jura.

¹ « Voile latine », mai-juin 1908.

En 1905, le jeune écrivain fribourgeois entre vraisemblablement en contact avec Virgile Rossel, l'auteur le plus fécond de l'ancien Evêché, et qui, à cette date, siégeait au Conseil national. En effet, un numéro de la « Voile latine » annonce pour le mois de novembre un article de Rossel. Comme Reynold assumait la direction de cette revue, il lui appartenait d'entrer en relation avec les éventuels collaborateurs. Cinq ans plus tard, un texte d'Alfred Ribeaud, intitulé « L'Autonomie jurassienne », parut en deux livraisons dans la même publication. Son auteur avait exercé le barreau à Porrentruy et occupait, depuis 1894, le poste de rédacteur du journal « Le Pays ». Des relations assez cordiales s'établissent entre ce journaliste et Reynold, puisque le chapitre de *Cités et Pays suisses* consacré aux possessions des princes-évêques lui est dédié ; ces liens vont encore se resserrer à cause de la situation politique de l'Europe.

Partout dans le pays, on sentait la guerre venir ; pour renforcer la cohésion nationale, Robert de Traz, Alexis François et Gonzague de Reynold ressuscitent la Société helvétique dissoute depuis le XIXe siècle. Très vite, les initiateurs chercheront à constituer des sections locales : un groupe jurassien apparaît, présidé par Ribeaud ; dès 1915, P.-O. Bessire en fera partie et sera marqué par les idées que l'on y exprime. Selon Reynold, « l'esprit de Bessire est celui de la Nouvelle Société helvétique. Avant d'être Jurassien, il est Suisse¹. » Alors que le nouveau groupement n'est pas encore constitué d'une manière officielle, une réunion générale se tient à La Neuveville en 1912, préparée et organisée par le groupe de l'ancien Evêché, ce qui prouve que celui-ci avait déjà une importance certaine.

On peut encore faire cette constatation l'année suivante, car Reynold et de Traz partent pour le Jura afin de rendre visite à la section présidée par Ribeaud et de reconnaître la position des Rangiers. Guidés par l'avocat de Porrentruy, ils parcourent la vallée de Delémont, l'Ajoie ; ils descendent à Saint-Ursanne et y apprennent qu'un projet des Forces motrices bernoises menace l'existence de la petite cité. De retour à Genève où il occupe un poste de privat-docent, Reynold publie un article intitulé « Pour Saint-Ursanne » qui, après quelques modifications mineures, donnera le passage de *Cités et Pays suisses* consacré à la ville des bords du Doubs.

C'est la première fois que l'écrivain fribourgeois sillonne le Jura, mais déjà il éprouve une grande sympathie pour ce pays situé

¹ *Destin du Jura*, p. 149.

à l'écart « comme le cadet de la famille est assis au bas de la table, sur un escabeau, près de la porte, au courant d'air (...). Il aurait dû former le vingt-troisième canton¹. » Il va trouver l'abbé Arthur Daucourt, curé de Miécourt et historien jurassien, continuateur de Mgr Vautrey, sans oublier de rendre visite à Ernest Daucourt, conseiller national et rédacteur du « Pays ».

En septembre 1914 — la victoire de Joffre sur la Marne se précise —, « La Semaine littéraire », une revue romande, envoie Ramuz et Reynold en reportage à la frontière de l'Ajoie; l'historien fribourgeois parcourra encore le Jura, au cours du conflit, en tant que chef du Service des conférences de l'armée. A cette date, dans *Contes et Légendes de la Suisse héroïque*, notre écrivain montre déjà une bonne connaissance des légendes jurassiennes. « Comment la vierge des Annonciades sauva la ville de Porrentruy » mériterait de figurer dans les livres de lectures de nos écoles primaires.

Reynold abandonnera ses fonctions militaires pour la chaire de littérature française de l'Université de Berne, à laquelle le Conseil-exécutif le nomme en 1915; très vite, des attaques se déchaînent contre lui dans la presse radicale du Jura. Leur violence et leur grossièreté ne manquent pas de nous étonner aujourd'hui, mais il faut nous rappeler que ce ton était habituel à l'époque. Le nouveau professeur se lie avec un collègue originaire de l'Évêché, Louis Crelier, qui enseigne les mathématiques depuis 1919.

L'auteur de *Cités et Pays suisses* ne se consacre pas uniquement à son enseignement et prend le temps de mettre au point, en compagnie d'Emile Lauber et Paul de Vallière, *La Gloire qui chante*. Il s'agit d'une suite de tableaux historiques, un ancien chant guerrier helvétique formant le sujet de chaque scène, des textes d'introduction et de liaison servant à cimenter les différentes parties. Les acteurs se recrutaient dans l'armée, et le bénéfice était versé au Don national pour les soldats. La première eut lieu à Lausanne, le 12 mars 1919. Le succès ne se fit pas attendre. Le lieutenant-colonel Guisan, futur général, alors commandant du régiment jurassien, fit jouer *La Gloire qui chante* par ses hommes. Des modifications donnèrent au spectacle un caractère spécifiquement jurassien: on remplaça par exemple le régiment des Gardes Suisses par celui d'Eptingen.

On représenta cette évocation musicale onze fois dans la capitale de l'Ajoie. Selon Reynold, « une des représentations les plus émouvantes de *La Gloire qui chante* fut celle de Porrentruy (...)

¹ *Cités et Pays suisses* (éd. 1948), p. 158.

je compris pour la première fois que ce petit pays (...) a une grande âme et de grandes traditions¹. »

A cette époque, certains milieux politiques présentaient Gonzague de Reynold, qui résidait à Berne, comme conseiller national bernois de langue française: l'intéressé raconte à ce propos une conversation amusante qui se tint à Porrentruy: « (...) j'avais fait « schmollitz », c'est-à-dire trinqué avec le gros Joseph Choquard, préfet et conseiller national. Il me demanda de le tutoyer. Pourquoi pas? C'était un fort brave homme. Le lendemain, il me dit: « Si tu te laisses porter sur la liste conservatrice pour les prochaines élections au Conseil national, beaucoup de Bernois non-catholiques voteront pour toi et je risquerais de ne point passer (...). » Je lui répondis de ne pas s'en faire et qu'en réalité, je n'avais aucune envie d'entrer dans la politique. Il en fut très soulagé. Moi aussi². »

Les relations de Reynold avec l'ancien évêché vont s'espacer dès la fin de la guerre, car les organismes internationaux, dont la Coopération intellectuelle, accaparent tout son temps. Toutefois, la Société jurassienne d'Emulation, grâce à laquelle, dira-il plus tard, « les Jurassiens ont pris conscience de peuple³ », le nomme *membre correspondant honoraire* au cours de sa 74^e assemblée générale à Bienne, le 25 septembre 1937. Mais il ne reviendra dans le Jura qu'en 1939, lorsque la brigade frontière de Claude Du Pasquier reprendra *La Gloire qui chante*. Le patricien fribourgeois passera même une nuit sous tente au sommet des Rangiers, en compagnie de cet officier qui ne tardera pas à commander le secteur si important de Gempen.

Rien à signaler jusqu'au 28 mai 1967, date à laquelle Reynold prononce une conférence à la troisième journée des Jurassiens de l'extérieur. Les temps ont bien changé: l'inquiétude pousse l'auteur de *La Formation de l'Europe* à exprimer ses idées.

Le poète

Nous ne voulons pas aborder les études historiques de Reynold sur le Jura, mais seulement évoquer, grâce à quelques exemples, le poète sensible aux charmes de cette région. Dans *Cités et Pays suisses*, on trouve cette évocation de l'île Saint-Pierre: « (...) quand on

¹ *Mes Mémoires*, t. III, pp. 359-360.

² *Op. cit.*, p. 679.

³ *Destin du Jura*, p. 92.

s'assied sur un mur de vigne au-dessus de Gléresse (...), elle ressemble à un vaisseau échoué dont la poupe se relève. Mais, si vous choisissez votre point de vue plus haut (...), alors vous oserez la comparer à une boule de quilles flottant dans un bassin de fontaine¹. » Après nous avoir montré ce qui fait le charme du refuge cher à Rousseau, Reynold se rend à Bienne, sur la place de l'Hôtel de ville, pour voir la fontaine de la Justice : « (...) une fière Justice dont les seins bombent sous la cuirasse (...); elle tient son épée droite, elle a l'air d'y voir sous son bandeau, comme lorsqu'on triche à colin-maillard (...)². » Et quand il se trouve au sommet des Rangiers, il s'écrie : « (...) l'Ajoie est un lambeau de Franche-Comté resté à la pique des Suisses³. »

Reynold face à la question jurassienne

Si l'on veut bien cerner l'attitude du châtelain de Cressier face à la question jurassienne, on doit s'abstraire de toute polémique et se placer, comme il le faisait, « au-dessus de la mêlée ». Il ne s'agit pas pour nous d'exprimer des idées personnelles, mais de voir avec objectivité et *exactitude* les idées que Reynold a exposées dans certaines de ses œuvres. Le lecteur qui voudrait faire de cet historien le défenseur d'un parti manquerait totalement d'honnêteté intellectuelle ; ne déclarait-il pas déjà en 1934 : « (...) je n'ai aucune ambition politique, je n'ai qu'un but : dire ce que j'ai à dire et rentrer, après, dans ma solitude⁴. » Dans *Destin du Jura*, son optique n'aura pas varié, et il reviendra sur cette question dans son introduction : « (...) n'allez point y chercher un plaidoyer en faveur d'une opinion politique : j'en serais humilié⁵. »

Dès 1914, Reynold pense que l'ancien Evêché devrait former le vingt-troisième canton de la Confédération suisse, mais, selon lui, cette création semblait impossible en 1815, à cause des divisions qui séparaient les Jurassiens eux-mêmes. Il souligne également que Berne, à cette époque, ne voulait pas opprimer la population jurassienne et que le gouvernement offrait des avantages à la religion catholique. Cette idée apparaît comme l'une des constantes de l'œuvre reynoldienne ; « on ne saurait, déclare-t-il dans *Destin du Jura*,

¹ *Cités et pays suisses* (éd. 1948), p. 137.

² *Op. cit.*, p. 147.

³ *Destin du Jura*, p. 43.

⁴ *La Suisse et le monde nouveau*, pp. 17-18.

⁵ p. 10.

empêcher le droit d'une communauté qui se sentirait majeure de former un nouveau canton *dans l'intérêt de la Confédération*¹. »

Reynold ne se contente pas de constater la nécessité d'une modification du statu-quo dans l'ancien Evêché, il propose aussi des moyens pour y parvenir sans trop d'à-coups. Pour que la question jurassienne puisse se résoudre, il faut « l'unité intérieure et la volonté d'atteindre ce but en Suisse et avec les Suisses, non en dehors de la Suisse et contre les Suisses² ». D'autre part, « tant qu'il y aura chez certains Jurassiens une ignorance voulue, systématique à l'égard de Berne, le divorce qu'ils désirent et demandent ne sera jamais prononcé, parce qu'il n'est possible que d'un commun accord³. »

Si l'historien fribourgeois se montre favorable à une indépendance du Jura, on ne saurait penser qu'il soit anti-bernois ; bien au contraire, il ne cesse de rappeler le rôle bénéfique que la Ville et République des bords de l'Aar joua en Suisse romande. « Berne a fait pour la Suisse ce que la Prusse a fait pour l'Allemagne. (...) La Suisse romande, sans elle, ne serait pas⁴. » Toute son œuvre confirme cette phrase.

Il s'oppose aussi à des attitudes politiques qui présentent, à son avis, des dangers certains. Le désir de rattacher l'ancien Evêché à la France lui semble absurde, car la Suisse ne s'est pas formée comme sa grande voisine par unification, mais par agrégation ; elle assure ainsi l'autonomie des groupes humains. « La Suisse romande n'a jamais été française que de langue. Sauf le temps très court où Napoléon annexa le Valais, Genève, le Jura bernois (...), jamais elle n'a fait partie politiquement de la France. Les pays romands sont devenus suisses pour demeurer eux-mêmes : c'est ce qu'il ne faut pas oublier⁵. » La conclusion définitive de Reynold se trouve dans son dernier livre, *Destin du Jura* : « L'histoire de l'Evêché de Bâle et par conséquent du Jura (...) ne se rattache point à l'histoire de France (...)⁶. »

Nous devons encore traiter un problème que Reynold considérait comme brûlant ; quelle est sa réaction face à l'ethnie française ? Là encore, nous découvrons des idées qui forment une constante de son œuvre. En 1910, il soutient déjà que la Suisse a échappé

¹ Souligné par nous ; *Destin du Jura*, p. 366.

² Revue « Civitas », septembre 1968, p. 49.

³ *Destin du Jura*, p. 323.

⁴ *Cités et Pays suisses*.

⁵ *Cercles concentriques*, p. 98.

⁶ *Destin du Jura*, pp. 155-156.

à une funeste guerre des langues, qui l'amènerait à la ruine, grâce au cantonalisme¹. Dans *Cercles concentriques*, sa pensée se précise encore : « Un (...) caractère du génie suisse est de s'être fondé sur la diversité linguistique, de l'avoir toujours cultivée, de s'en être servi pour fortifier l'unité morale du pays, enrichir sa productivité intellectuelle². » Gonzague de Reynold, dans un discours qu'il fit à l'occasion du dixième anniversaire de la Société des écrivains fribourgeois, traite à nouveau le même sujet et dénonce les dangers de l'ethnie, demandant à ses auditeurs de faire tout ce qui leur est possible pour éviter dans le pays des querelles de langues³. Selon lui, notre fédéralisme n'est pas ethnique mais politique ; à elle seule, une langue ne suffit pas pour fonder une nation. « Poussées à leur aboutissement logique, les réalités ethniques provoqueraient la destruction de la Suisse », mais, par bonheur, les « pays de civilisation supérieure comme nos pays européens, pays déterminés par l'histoire » n'ont pas besoin de la notion d'ethnie, « à moins que l'on s'en serve pour des fins politiques⁴. » Si la Suisse devait se partager selon les langues, les différentes zones qui apparaîtraient ne seraient plus que les arrière-provinces des grands pays qui auraient tôt fait de les absorber⁵.

Quand on considère dans son ensemble l'œuvre de Reynold qui se rapporte au Jura, un mot vient à l'esprit pour définir ce penseur : on se trouve en face d'un intellectuel engagé. A y regarder de plus près, on comprend que ce terme « engagé » indique par trop l'appartenance exclusive à un mouvement politique, et l'on sait que Reynold montra toujours une grande indépendance à l'égard de ces groupements. Il faut donc chercher plus loin. Ne serait-il pas un écrivain militant ? Dans ses poèmes, dans ses travaux historiques, ne lutte-t-il pas pour un idéal bien déterminé que nous trouvons déjà sous sa plume dans la « Voile latine » de 1908 : « Ce serait l'éternel honneur d'une carrière d'écrivain, si nous pouvions, quelles que soient les lacunes de notre érudition et l'imperfection de notre méthode, contribuer à affaiblir autour de nous les préjugés qui séparent les langues et les races ; si nous pouvions restaurer l'ancienne *culture suisse* à laquelle nous devons l'indépendance de nos esprits⁶. »

Hervé de Weck

¹ « Voile latine », *Confédération ou République helvétique*, p. 392.

² P. 139.

³ « La Liberté », 17 novembre 1966.

⁴ *Destin du Jura*, pp. 344-346.

⁵ *Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire*, p. 44.

⁶ *Préliminaire à une histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*.